

La lettre du Chasseur Réunionnais

Avril 2016 – numéro 19



Tel : 0262 90 90 26 - E-mail : fedechasse-reunion@orange.fr - Internet : www.chasse974.re

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chasseresses, Chasseurs

Notre année cynégétique 2016 a débuté d'une façon contrastée avec, d'un côté, la satisfaction presque générale de l'offre ONF-PARC-FEDE concernant les lots domaniaux, et de l'autre, la grande colère justifiée des chasseurs face aux criminels empoisonneurs voleurs de chiens et déprédateurs des voitures des chasseurs. Ce sont des actes graves qui devront être punis par la justice. La Fédération a alerté les autorités sur le besoin urgent de doubler les effectifs de la police de l'environnement afin que les missions anti braconnage portent leurs fruits. Dans le respect du cadre réglementaire et des pratiques compatibles avec une chasse durable, il y a de la place pour des milliers de chasseurs amoureux de leur nature, de leur passion et de leurs compagnons. Le braconnage du tanguet et sa commercialisation outrancière sont la mort assurée à très court terme de sa chasse et même peut-être de l'espèce. Notre lièvre, dont l'ouverture de la chasse s'approche, peut en être la deuxième victime si on laisse faire. Soyons raisonnables dans nos prélèvements, gestionnaires éclairés de nos territoires, protecteurs de notre faune sauvage et de ses habitats. C'est à ce prix que nous aurons encore et encore l'immense plaisir de courir les bois à la rencontre de nos « bêtes » favorites.

ALAIN TEYSSÈDRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA RÉUNION

Vous êtes conviés à l'assemblée générale qui se déroulera :

**Le Samedi 23 avril 2016 à la salle des fêtes le "Rwa Kaf"
6 chemin du bocage, 97441 Sainte Suzanne
à 9h00**

A l'entrée, le **permis de chasser validé pour l'année en cours sera exigé** pour assister à l'assemblée générale.

Chaque adhérent dispose d'une voix. Il peut donner procuration par écrit à un autre adhérent.

Bilan Etude lièvre 2015

Depuis 2 ans, La FDC et l'ONCFS travaillent en collaboration sur le lièvre à collier noir.

Le but de cette étude est de déterminer la classe d'âge des animaux prélevés durant la chasse, afin de mettre en place, en fonction des données, des mesures adéquates de sauvegarde pour que notre passion commune perdure encore dans les années à venir.

La FDC974 tient à remercier chaleureusement tous les chasseurs qui ont participé à l'étude l'année dernière.

Carnet de prélèvement

Le carnet de prélèvement est un outil indispensable pour une meilleure gestion de nos gibiers et en l'occurrence, nous en avons besoin afin d'avoir des données précises quant à la population de lièvres sur nos territoires.

Nous chasseurs, nous devons être responsables! L'avenir de notre passion est peut-être en danger!

Le retour obligatoire du carnet de prélèvement est important pour une chasse durable.

Résultats de l'étude en cours

Pour la saison 2015, nous avons comptabilisé 243 prélèvements, 207 ont pu être analysés et 36 non exploitables (pattes coupées trop court, pattes arrières, problème d'étiquetage, œil congelé).

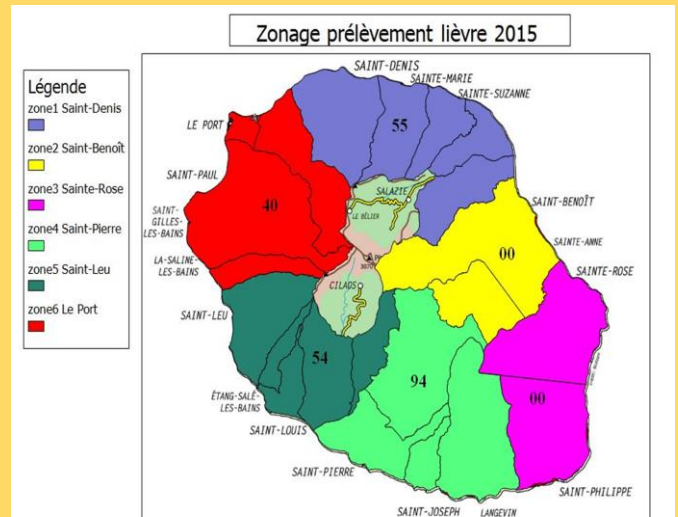
Malgré une absence de données dans les zones n°2 et n°3, nous notons toutefois, une nette augmentation dans les autres zones par rapport à l'année 2014.

Cf. Carte de "Zonage prélèvement lièvre 2015"

Pour cette dernière année d'étude, la FDC974 compte sur la participation massive des chasseurs.

En effet, nous espérons distribuer 450 kits sur l'ensemble de l'île.

Cette année, nous mettons à disposition un flyer et une vidéo explicative pour éviter les erreurs des deux dernières années dans le protocole de prélèvement.



INFORMATIONS GENERALES

CHASSE AU TANGUE

Débutée le mercredi 17 février, avec deux lots supplémentaires cette saison : Bébou/Grand Etang et Le Grand Brûlé, bon nombre de chasseurs ont validé leur permis.

Nous vous rappelons que vous devez également remplir votre carnet de prélèvement et le retourner à la Fédération à la fin de la saison. Des contrôles se sont opérés sur le terrain et ce depuis le début de l'année.



Face à l'empoisonnement des chiens et des conflits entre chasseurs et braconniers, la Fédération, la BNOI et les autres partenaires travaillent en collaboration afin de trouver ensemble des solutions.

Par ailleurs, une réunion d'information a eu lieu le samedi 13 février au centre de formation à l'Etang Salé où des échanges intéressants et de bonnes idées ont pu se faire.

CAMPAGNE D'IDENTIFICATION DE CHIENS DE CHASSE

La FDC974 a pu avoir un partenariat avec des vétérinaires qui pourront identifier (puce) votre compagnon à un prix très raisonnable. Profitez-en !

*Sachez qu'il est obligatoire d'identifier son animal.
Contactez la FDC974 pour plus d'informations ...*

BILAN EXAMEN SESSION 2015

Sur 145 candidats inscrits, 120 chasseurs ont obtenu leur permis de chasser.

Félicitations aux nouveaux passionnés de la chasse et nous leur souhaitons une belle et longue carrière cynégétique.

PRECAUTIONS A PRENDRE : Risque d'empoisonnement

- Garder son chien en laisse et/ou en muselière pour éviter tout risque en début de chasse.
- Se munir à chaque sortie, d'une seringue de grande taille remplie d'eau très salée et/ou un kit comprenant vomitif et atropine pour bloquer les effets du poison, le temps de l'emmener en urgence chez le vétérinaire.

CHASSE A L'ARC J.F.O

Vous voulez troquer votre fusil ou votre carabine de chasse pour découvrir la chasse à l'arc ?

Il est tout à fait possible, puisque tous les animaux (petits et grands gibiers) chassables peuvent être tirés à flèche... Toutefois, en dehors des entraînements assidus et réguliers, il vous faut obligatoirement justifier d'une Journée de Formation Obligatoire chasse à l'arc, en fonction du nombre de demandes, plusieurs formations peuvent être organisées.

*Prenez contact avec votre FDC pour plus d'informations
Un remerciement à Mr Mallet Stéphane le formateur pour son dévouement.*

OBITUAIRE

Le chasseur Hubert LAPENDRY, sonneur de trompe de chasse nous a quittés en Janvier 2016 pour aller reposer en paix.

Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.